

## Vevey

# Des élus veulent aussi pouvoir enquêter sur l'affaire Girardin

Alors que le Contrôle cantonal des finances (CCF) va effectuer un audit de la Fondation Apollo, des élus veveysans demandent que la Commission de gestion du Conseil communal (Coges) se penche aussi sur l'affaire qui met en cause le municipal socialiste Lionel Girardin. «L'enjeu est de tirer les choses au clair pour que la confiance revienne», estime un élu. Mais tous les conseillers communaux ne sont pas de cet avis. «La Coges ne peut pas se substituer au CCF, car une telle affaire ne rentre pas dans ses attributions», juge l'un d'eux. **Page 5**

CHANTAL DERVEY



«La Municipalité doit délier de son secret de fonction tout le personnel en lien avec les dicastères concernés»

**Alain Gonthier**

Conseiller communal  
Décroissance-Alternatives

CHANTAL DERVEY



«Il est trop tôt pour le temps politique, qui doit venir dans un deuxième moment, seulement après l'examen de la légalité»

**Patrick Bertschy**

Conseiller communal PLR

KEYSTONE/JEAN-CHRISTOPHE BOTT



«Notre ligne est la même quel que soit le parti: nous appliquons la même exigence de transparence pour nos membres que pour le reste de la classe politique»

**Jessica Jaccoud**

Présidente du PS Vaud

VANESSA CARDOSO



«S'il y a un enrichissement indu et que les conflits d'intérêts ont lésé les intérêts de la Fondation, il peut y avoir une sanction pénale»

**Pierre-Yves Maillard**

Conseiller d'État en charge  
de l'Action sociale

# Des élus veulent enquêter sur l'affaire Girardin

**Deux partis demandent que le Conseil communal s'empare aussi du sujet, en parallèle de l'audit du Canton**

**Stéphanie Arboit**

«Houston, we've had a problem.» La phrase, célèbre, annonçait en 1970 que les astronautes d'Apollo 13 se retrouvaient en difficulté dans l'espace, leur navette endommagée. Décroissance-Alternatives (DA), le mouvement d'extrême gauche de Vevey, a parodié cette citation, ce mardi, dans un communiqué intitulé «Vevey, nous avons un problème». Référence au mélange des genres, pratiqué par le municipal socialiste Lionel Girardin au sein de la Fondation Apollo, et révélé par «24 heures». Contrairement à une obligation fiscale (lire ci-dessous), l'élu, sa femme et son frère sont rémunérés (directement ou indirectement) par la fondation que Lionel Girardin présidait mais dont il va démissionner. Un audit du Contrôle cantonal des finances (CCF) devra déterminer si les intérêts de la Fondation ont été lésés.

**Secret de fonction levé?**

Tant DA que Vevey Libre (VL) demandent que le CCF ne soit pas seul à investiguer, mais que la Commission de gestion du Conseil communal (Coges) enquête aussi. «L'enjeu est de tirer les choses au clair pour que la confiance revienne», affirme le conseiller communal Alain Gonthier (DA). La Coges doit pouvoir avoir accès à toutes les pièces et les faits en rapport avec cette affaire, y compris en dérogation aux dispositions limitant habituellement son action à

l'année précédente. Et la Municipalité doit délier de son secret de fonction tout le personnel en lien avec les dicastères concernés. Vevey est légitime pour se pencher sur les comptes détaillés de la Fondation Apollo, puisque la Ville est son deuxième bailleur de fonds (Ndlr: 155 000 fr. en 2016).»

Par ailleurs, la Coges pourrait aussi s'intéresser aux locaux dont le bail est au nom de la Ville, mais que Lionel Girardin sous-loue depuis septembre 2016: «Il n'y aura probablement pas de travail du CCF sur cet aspect lié strictement à la ville, estime Nicolas Bonjour, président de VL. La Coges fera donc le travail qu'elle est censée faire.»

Justement, pourquoi aucun élu n'avait par le passé posé de questions sur cette Fondation? «Quand on a l'impression que tout roule, on ne va pas aller fouiller pour rien, estime Alain Gonthier. Mais lorsque des rumeurs se font jour ou que des questions émergent,

alors les contrôles plus poussés commencent.»

Conseiller communal PLR, Patrick Bertschy n'est pas convaincu de la nécessité d'engager pour l'heure les élus sur ce dossier: «La Coges ne peut pas se substituer au CCF car une telle affaire ne rentre pas dans ses attributions: elle n'aura pas de comparatif pour distinguer les pratiques habituelles de ce qui ne se fait pas. Il est trop tôt pour le temps politique, qui doit venir dans un deuxième moment, seulement après l'examen de la légalité.»

**Transparence avant tout**

L'élu met en garde: «Il faut désormais éviter de mettre de l'huile sur le feu en prenant tout de façon suspicieuse et en s'accusant les uns les autres.» Un avis partagé par Isabel Jerbia, président du PS veveysan et également membre de la Coges: «Nous devons effectuer notre contrôle de manière minutieuse et approfondie, mais

sans suspicion: notre travail est de pointer d'éventuels dysfonctionnements et non de prouver la culpabilité de quelqu'un.»

Dans une note à la presse du 12 avril qui avait surpris tout le monde, le Parti socialiste affirmait «sa confiance pleine et entière à son municipal et lui apportera tout le soutien dans cette épreuve de rumeurs calomnieuses qui affecterait tout un chacun». Ce mardi suite aux révélations, le ton n'est plus le même et le soutien n'est plus réitéré: «Le PS Vevey a toujours défendu une saine utilisation et une transparence totale lorsqu'il s'agit d'argent public. Le PS Vevey salue donc, tout comme son municipal, la décision du CCF d'auditionner la Fondation Apollo et attend que cet organe indépendant fasse la lumière sur les décisions prises par les membres du conseil de fondation.»

Même son de cloche du côté du parti cantonal: «Nous sommes satisfaits que Pierre-Yves Maillard ait décidé de mandater le CCF pour faire toute la lumière en toute indépendance», affirme Jessica Jaccoud, fraîchement élue présidente du PS Vaud.

Entre la vieille histoire Doriot, les récents soupçons d'infractions économiques du municipal Ruggiero et d'autres soucis à Vevey, l'Est constitue-t-il un vivier à problèmes pour le parti cantonal? «Notre parti n'est pas davantage en une des journaux, comme le prouvent les récentes révélations fiscales sur Pascal Broulis ou les plus anciennes plaintes entre politiciens UDC, estime Jessica Jaccoud. En revanche, notre ligne est la même quel que soit le parti: nous appliquons la même exigence de transparence pour nos propres membres que pour le reste de la classe politique, qu'il s'agisse de Pascal Broulis ou de Lionel Girardin.»

## Sanctions pour Apollo?

● Une interdiction existe pour une Fondation comme Apollo, d'intérêt public et exonérée d'impôts: ni les membres du Conseil ni leurs proches ne peuvent être salariés par la Fondation. Quelle sanction pour avoir enfreint cette règle? L'exonération pourrait être retirée, rétroactivement. «La peine la plus grave, qui peut signifier la mort d'une fondation de devoir payer tant d'arriérés d'impôts», estime un spécialiste.

Dans les faits, selon le Canton, «ces cas sont rares, l'autorité fiscale préférant favoriser le dialogue et inciter les institutions à se conformer aux

bonnes pratiques et aux règles applicables en la matière.»

Le Contrôle cantonal des finances devrait livrer ses conclusions sur Apollo en juillet. «S'il y a un enrichissement indu et que les conflits d'intérêts ont lésé les intérêts de la Fondation, il peut y avoir sanction pénale. Sinon, l'arsenal législatif n'est pas très répressif: la sanction serait essentiellement un dégât d'image. Et nous exigerons la fin des conflits d'intérêts», affirme le conseiller d'État Pierre-Yves Maillard, qui dispose en cas de refus d'un éventuel couperet politique: le retrait des subventions.